

## CHAPITRE SEPTIÈME.

### PLANCHE SEPTIÈME. — L'APOCALYPSE,

#### OU LE RÈGNE DE JÉSUS-CHRIST PAR L'ÉGLISE.

128. Un auteur dont nous rappelions, il n'y a qu'un instant, les recherches sur les vitraux peints(1), a dit, en parlant de la cathédrale à laquelle nous consacrons nos premières études : « Les nombreux « sujets religieux des vitres de Bourges se retrouvent partout ailleurs, et n'offrent dans leur composition aucun travail qui les singularise. » Nous croyons qu'il ne lui eût pas été facile de prouver son assertion, et elle nous paraît surtout très-hasardée relativement à la verrière qu'il s'agit d'expliquer en ce moment. Non pas certainement qu'il soit sans exemple que le livre de l'*Apocalypse* ait servi de motif à la peinture sur verre; mais traité comme il l'est ici, on peut bien dire que, s'il se rencontre ailleurs, il s'en faut bien qu'il se *retrouve partout*. Quant à nous, cette verrière nous paraît avoir été si peu répétée, que nous serions assez portés à la tenir, telle qu'elle est, pour unique; et c'est à ce titre que nous l'interpréterons rapidement, parce que l'intérêt de nos explications risquerait d'avoir trop peu de portée pour trouver grâce aux yeux de certains lecteurs. D'ailleurs, le sujet est aussi simple que majestueux; et, s'il prête à de vastes développements, il peut s'éclairer par une exposition de quelques mots. Car ce qui paraît ici mériter surtout l'attention, c'est la netteté précise et la sobriété, pour ainsi dire, de la conception générale.

Trois grandes scènes dominant les visions de saint Jean, et en tracent le partage; le peintre-verrier de Bourges les a fort bien saisies : il les détache de leurs accessoires et les fait ressortir avec une simplicité solennelle sur laquelle il serait difficile d'enchériser. Ce sont : 1° la manifestation du Fils de l'homme sur la terre, et sa parole (chap. I, 12—III); 2° sa grandeur dans le Ciel, et son action continue dans le temps (chap. IV—XVIII) pour gouverner le monde jusqu'à la consommation des âges; 3° son triomphe, enfin, et le règne immortel de ses serviteurs avec lui (chap. XIX-XXII), après que les siècles auront achevé leur cours. Tout le reste se range autour de ces points de centre; et ce n'est pas une petite preuve du mérite de notre artiste(2), que cette gravité qui lui fait exclure tout objet de second rang pour mieux mettre en saillie ce qu'il y a de fondamental et de plus solidement instructif. Il fallait un esprit solide et mûr, pour ne pas se laisser entraîner au désir de retracer des visions merveilleuses et terribles, mais souvent énigmatiques et diversement interprétées par les docteurs; tout ce qu'il présente a un caractère dogmatique irrécusable, et une portée pratique où la contestation ne saurait pénétrer. S'il emprunte quelque circonstance à l'un des tableaux de saint Jean, pour le faire passer dans un autre, c'est avec un discernement plein de modération et de sagesse.

129. Le texte de l'*Apocalypse*, et la marche la plus ordinaire à nos vitraux, font assez comprendre que le groupe inférieur est le premier dans l'ordre des scènes. Le Fils de l'homme y apparaît au milieu des sept flambeaux(3); le glaive à deux tranchants est dans sa bouche; et les sept anges des

(1) E. H. Langlois, *l. cit.*, p. 146.

(2) Quand je parle d'artiste, de peintre-verrier, etc., j'imagine que ma vraie pensée n'échappe pas au lecteur. Je prétends surtout désigner le véritable *auteur*, quel qu'il soit : l'inventeur, celui qui a tracé le programme, beaucoup plus que le *metteur en œuvre*. L'art du moyen âge, avec son aspect *schématique* et son caractère d'universalité, nous montre bien que l'abnégation des anciens artistes dont les noms nous échappent si souvent, n'était pas toujours de la modestie; c'était souvent conscience, vérité, justice (Cs. n° 98, p. 177). Ainsi, lorsque cette dame gauloise dont parle Grégoire de Tours (*Hist. Fr.*, II, 17; ed. Ruinart, p. 70), dirigeait les peintres de la basilique qu'elle avait élevée, leur montrant la Bible en main, ce qu'ils avaient à retracer sur les murailles, il est probable qu'à l'indication du sujet principal elle joignait des avis de détail pour l'exécution. Dès lors, en signant leur œuvre, les

peintres eussent évidemment donné le change à la postérité; le véritable auteur n'était pas celui qui avait tenu le pinceau. De même les populations qui ont laissé perdre les noms d'artistes que notre curiosité aimerait à enregistrer aujourd'hui, n'ont été ni si injustes ni si indifférentes que nous pourrions le croire. Elles savaient que ces monuments n'étaient ni l'œuvre d'un homme, ni même celle d'un corps : c'était l'ouvrage de la chrétienté, exécuté par un de ses délégués au département de l'art; mais sur des instructions reçues de plus haut, et dont l'honneur revenait avant tout au commettant.

(3) Apoc. I, 12, sqq. « Vidi septem candelabra aurea; et in medio septem candelabrorum aureorum, similem Filio hominis. . . . Et habebat in dextera sua stellas septem, et de ore ejus gladius utraque parte acutus exibat, etc. » Cs. Apoc. II, 1.

Le globe ou disque supporté par la main gauche du Fils de

Églises (1), ou du trône, l'entourent de leurs hommages. Mais le livre aux sept fermoirs (2) et le baptême (3) sont empruntés à la seconde vision de saint Jean.

Le groupe central est consacré à la seconde scène de l'*Apocalypse* : le trône et les vingt-quatre vieillards (4). Il n'est pas nécessaire d'étudier beaucoup pour savoir que l'on s'accorde assez généralement à voir dans ces vingt-quatre assesseurs les représentants de l'ancienne Loi et de la nouvelle (5) : les patriarches et les apôtres, les écrivains des deux Testaments, etc.

Vers le sommet de la verrière, la durée se ferme; les temps sont accomplis (6), et tout se fixe pour l'éternité. Le maître vient recueillir sa moisson (7), et ses serviteurs ont séparé le bon grain; le grand roi convoque ses amis au banquet, où ne seront admis que ceux qui ont revêtu la robe nuptiale (8). La salle du festin s'ouvre pour les noces de l'Agneau; là, l'innocente ivresse sera sans terme, et la joie sans mesure (9) dans les palais éternels.

Sur tout cet ensemble plane le double symbole du nombre mystérieux qui revient tant de fois dans la *Révélation* de l'apôtre bien-aimé (10). Sept nuages et sept étoiles couronnent le vitrail, pour n'y rien laisser entrer qui ne porte avec soi quelque chose de solennel et de sacré.

130. Cherchons à imiter la concision grave de notre modèle, afin de ne point lui ôter dans l'explication même, cet aspect austère et auguste qui saisit et fixe le regard. Aussi bien, pour lui accorder tous les développements qu'il mérite, il faudrait appeler à notre secours trop de monuments étrangers; un exposé général de l'emploi de l'*Apocalypse* dans les arts se présenterait alors à nous, et ne pourrait s'accommoder des limites où nous serions forcés de l'êtreindre (11). Réservons ce travail pour d'autres temps, et fournissons seulement le nécessaire. Nous avons au pied du vitrail l'établisse-

l'homme, est aujourd'hui en verre blanc. Le vitrail, dans son état primitif, représentait peut-être les sept étoiles sur la pièce de verre actuellement remplacée par ce disque muet. Peut-être aussi ce globe indiquait-il tout simplement le *prince des rois de la terre* (Apoc. I, 5). Cs. Apoc. XVII, 14; XIX, 16. — I Tim. VI, 15. — Etc.

Quant au glaive à deux tranchants (Apoc., *l. cit.*; XIX, 15. — Hebr. IV, 12), qui semblerait désigner une épée à double lame, dont la poignée serait au milieu (Cs. Judic. III, 16), le peintre y a vu un espadon. Sur la lame, près de la poignée, est un  $\Omega$  précédé d'une lettre peu distincte : je ne sais s'il faut lire  $\Lambda\Omega$ , ou bien  $\Omega\Lambda$  (*celui qui est*, Apoc. I, 4, 8.) écrit de droite à gauche. Cs. n° 133.

(1) Apoc. I, 20. « Sacramentum septem stellarum quas vidisti in dextera mea, et septem candelabra aurea : septem stelle, angeli sunt septem ecclesiarum; et candelabra septem, septem ecclesie sunt. » — Apoc. III, 1. . . . « Hec dicit qui habet septem spiritus Dei et septem stellas. » — Ibid. I, 4. « Joannes septem ecclesiis que sunt in Asia : Gratia vobis et pax ab eo qui est, et qui erat, et qui venturus est; et a septem spiritibus qui in conspectu throni ejus sunt. » — Tob. XII, 15. — Etc. Cs. n° 135.

(2) Apoc. 5, 1. « Et vidi, in dextera sedentis supra thronum, librum scriptum intus et foris, signatum sigillis septem. Etc. » Dans la première vision c'est également la main droite qui porte les sept étoiles. Ce pourrait être une raison de douter que les étoiles aient été figurées sur le globe que tient la main gauche; d'autant que du côté droit on pourrait trouver une autre allusion aux sept étoiles dans les sept personnages nimbés qui s'avancent vers le Fils de l'homme en portant chacun un livre. Cs. n° 135.

Quant à la forme du livre qui est en la main du Fils de l'homme, elle est un peu plus reconnaissable dans le vitrail qu'elle ne paraît l'être dans la lithographie : la partie supérieure offre quelque indice de la tranche des feuillets.

Il est évident que pour le peintre de Bourges, comme pour bien d'autres, ce livre est le symbole de l'Écriture sainte. Cs. Rupert., *in Apoc.*, libr. IV. — Berengaud., *in Apoc.*, vis. 3 (Ambros. Opp., t. II, *Appendix*, 518). — Brun. Astens., *in Apoc.*, libr. I (Bibl. PP. XX, 1685). — Alcuin., *in Apoc.*, cap. 5 (ap. Mai, *Nova collect.* . . . *Vatic.*, t. IX, p. 296). — Gloss., *in h. l.* — Etc., etc.

(3) Apoc. IV, 6. « Et in conspectu sedis tanquam mare vitreum simile crystallo. » Cs. Apoc. XXII, 1, 2. Rien n'est plus ordinaire parmi les écrivains ecclésiastiques que de montrer dans cette *mer de cristal* un symbole du baptême. On en sera moins surpris si l'on songe à l'usage primitif, longtemps conservé dans l'Église, de baptiser par immersion. Cs. Rupert., *op. cit.*, libr. III. — Brun. Astens., *op. cit.*, libr. II (Bibl. PP. XX, 1684). — Gerhoh. Reichers-

perg., *in Exod.* XV, 14 (D. Pez, V, 2172). — Gloss., *in h. l.* — Alcuin., *op. cit.*, cap. 4 (Mai, *l. cit.*, 293). — Pseudo-Augustin., *in Apoc.*, homil. 2 et 3 (t. III, *Appendix*, p. 162, 164). — Ambros. Autpert., *in Apoc.*, libr. III (Bibl. PP. XIII, 465). — Etc., etc.

(4) Apoc. IV, 1, sqq. « Post hæc vidi : et ecce ostium apertum in celo. . . . Et ecce sedes posita erat in celo, et supra sedem sedens. . . . Et iris erat in circuitu sedis. . . . Et in circuitu sedis sedilia viginti quatuor; et super thronos viginti quatuor seniores sedentes. . . .

« Et de throno procedebant fulgura et voces. . . . Et in medio sedis et in circuitu sedis, quatuor animalia, etc. »

Les foudres et les éclairs ont été traduits en larges flammes qui s'échappent des mains de Jésus-Christ; et les quatre animaux évangéliques ont été compris parmi les vingt-quatre vieillards. Ils me paraissent désignés par les personnages qui tiennent des espèces de diptyques ouverts; d'autant plus que sous les pieds de l'un d'entre eux on lit encore le nom de saint Matthieu. Cet indice permet de conclure que les noms des trois autres évangélistes avaient été tracés aussi bien que celui-là.

(5) Rupert., *in Apocal.*, libr. III. — Brun. Astens., libr. II (Bibl. PP. XX, 1684). — Gloss., *in h. l.* — Alcuin. (*l. cit.*, p. 292). — Ambros. Autp. (Bibl. PP. XIII, 464). — Etc.

(6) Apoc. XIX, 6, sqq. « . . . Alleluia : quoniam regnavit Dominus Deus noster omnipotens. Gaudeamus et exultemus, et demus gloriam ei; quia venerunt nuptie Agni, et uxor ejus preparavit se. . . . Beati qui ad coenam nuptiarum Agni vocati sunt. — Etc. » Cs. Apoc. XIV, 7; X, 6.

(7) Matth. XIII, 24—43; III, 10, 12. — Luc. III, 17. Cs. Apoc. 7, 14—20. — Is. IX, 3. — Joann. IV, 38. — Etc.

(8) Apoc. XIX, 9; XX, 15; XXI, 7, 8, 27; XXII, 3, 11, 14, 15; VII, 13—15. Cs. Matth. XXII, 1—13; XXV, 1—13. — Luc. XII, 35—38. — Etc.

(9) Apoc. XXI, 1—4, 7, 9—14; XXII, 1—5; VII, 16, 17. Cs. Prov. IX, 1—5. — Isai. LXVI, 10—14. — Ps. XXXV, 9. — Etc.

(10) Apoc. I, 4, 12, 16; IV, 5; V, 1, 6; VIII, 2; X, 3; XI, 13; XII, 3; XV, 1, 7, 8, etc. Ce nombre est devenu tellement caractéristique de saint Jean, que le moyen âge a souvent peint cet apôtre ayant près de lui sept petites églises, qui forment son attribut distinctif dans quelques vitraux.

(11) Tous ceux qui ont réfléchi, les écrivains ecclésiastiques à la main, sur l'art du moyen âge, savent très-bien qu'on serait ridicule à vouloir traiter comme par épisode l'influence de l'*Apocalypse* sur les œuvres des artistes chrétiens. Pour moi, j'avoue ne pas comprendre comment il se peut faire que le savant Augusti

ment de l'Église : « Toute puissance m'a été donnée au ciel et en la terre; allez donc : enseignez toutes les nations, et baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à garder tous les commandements que vous tenez de moi. Etc. (1). » Au milieu, c'est l'accomplissement de cette promesse, qui accompagnait la mission des apôtres (2) : « Voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation du temps. » Enfin, cette simple et mâle trilogie s'achève par l'accomplissement irrévocable de cette autre parole qui couronnait les premières (3) : « Qui croira, et aura reçu le baptême, sera sauvé. »

Mission de Jésus-Christ, et prédication apostolique qui étend à tout l'univers l'œuvre du Fils de Dieu; ministère ecclésiastique qui perpétue, par l'enseignement et la discipline, l'œuvre des apôtres; salut éternel des hommes, terme des conseils divins dans la mission de Jésus-Christ, qui concilie la gloire de Dieu et le bonheur de la créature. Partout, auprès de Jésus-Christ, l'Église : pour enrôler les hommes au service de Dieu; pour maintenir la doctrine évangélique sur la terre, et diriger les fidèles dans la voie du salut; puis sur le seuil de l'autre vie, l'Église encore, pour ouvrir le ciel même aux pécheurs, par le sacrement de la réconciliation. Telles sont les trois coupes de cette grande composition. Jésus-Christ et l'Église en forment l'unité, les points de partage sont dans la diversité des temps et des ministères.

Jésus-Christ, conciliateur de la terre avec le Ciel (4), et cause de toute justification pour les hommes (5), est surtout médiateur du Nouveau Testament (6) et chef de l'Église (7); c'est ainsi qu'il se présente à notre foi depuis l'incarnation (8). L'Église, c'est ce flambeau que Jésus-Christ est venu allumer, et qu'il veut porter bien haut comme un phare (9) pour guider la marche des générations; c'est la ville de refuge qui seule peut nous abriter contre la colère divine. Cette cité de Dieu (10), ce royaume de celui à qui les nations ont été données pour héritage (11), le Roi des rois l'a achetée de son sang (12); mais tous les jours il en poursuit la conquête avec le glaive de la parole divine (13) qui se résout dans l'Évangile (14). L'entrée de ce royaume, la porte de cette cité, c'est le baptême (15); car c'est l'Évangile et le baptême qui enfantent à Dieu des sujets (16), et peuplent son royaume.

Ainsi, « *Un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême* (17); voilà le résumé du premier groupe. Plus de religion sans Jésus-Christ, depuis que le Verbe s'est fait homme (18); point de christianisme hors de l'Église (19); point de part dans l'Église sans les sacrements qu'elle seule dispense (20).

Mais cette proclamation de la loi nouvelle ne devait pas être faite à quelques générations seulement, et se perdre dans le silence de l'Écriture après la mort des apôtres; leur doctrine devait se faire entendre jusqu'aux derniers jours, et leur pouvoir devait se transmettre à travers les siècles à des successeurs (21). Maintenir l'esprit de sainteté avec la vraie doctrine dans son Église, défendre les siens contre les ennemis intérieurs aussi bien que contre les attaques du dehors; diriger l'arche du salut à travers les orages du monde, et l'arracher manifestement parfois aux plus affreux périls; et, pour cela, disposer du sort des empires d'après ses desseins sur son Église, c'est à quoi saint Jean nous montre le Seigneur veillant sans relâche du haut de son trône dans le ciel, et c'est ce qu'indique le centre du vitrail (22).

(*Beiträge...*, t. I, 90, sqq.) n'ait presque rien trouvé à dire sur cette question. C'est véritablement marcher à tâtons en plein midi.

- (1) Matth. XXVIII, 18—20. — Marc. XVI, 15—20.  
 (2) Matth. XXVIII, 20.  
 (3) Marc. XVI, 16.  
 (4) II Cor. V, 18, 19. — I Tit. II, 5, 6. — Eph. II, 13—16. — Col. I, 20—22.  
 (5) Hebr. VII, 24—27. — Rom. III, 24—26. — Eph. I, 7—10.  
 (6) Hebr. IX, 15; VIII, 6; XII, 24. — Gal. III, 19, 20.  
 (7) Eph. I, 22; IV, 12, 15; V, 23. — Col. I, 18; II, 19. — Act. XX, 28.  
 (8) Joann. XVII, 3. — Col. I, 5, 12—20, 24, 26—28. — Hebr. I—III. — I Tim. III, 15. — Gal. III, 22—26. — Rom. XVI, 25—27.  
 (9) Isai. II, 2. — Matth. V, 14—16. — Hebr. XII, 22. — Etc.  
 (10) Hebr. XII, 22. — Matth. V, 14. — Eph. II, 19—22. — Apoc. XXI.  
 (11) Ps. II, 6—9. — Apoc. XIX, 12—16. — Ps. XXI, 26—29. — Col. I, 13.  
 (12) I Cor. VI, 20; VII, 23. — Act. XX, 28. — I Petr. II, 9.  
 (13) Hebr. IV, 12. — Apoc. I, 16; II, 16; XIX, 15. — Eph. VI, 17.

- (14) Philipp. I, 16. — Matth. XXIV, 14. — Marc. I, 15; VIII, 35; XVI, 15. — Act. XV, 7. — Rom. X, 16. — I Cor. IV, 15. — II Cor. IV, 4; XI, 4. — Col. I, 26—28. — Gal. I, 6—11. — II Thess. I, 8. — II Tim. I, 10. — I Petr. IV, 17. — Etc.  
 (15) Joann. III, 3, 5. — I Petr. III, 21. — Tit. III, 5. — Etc.  
 (16) I Cor. IV, 15. — Joann. III, 3—7.  
 (17) Eph. IV, 5.  
 (18) Col. II, 8. — Joann. III, 18, 19, 36; VIII, 24; XVII, 3. — I Cor. XVI, 22. — Gal. I, 8, 9. — I Joann. V, 10—12; II, 23. — II Joann. 9. — Marc. XVI, 15, 16. — Etc., etc.  
 (19) Matth. XVIII, 17. — I Tim. III, 15. — Eph. IV, 3—6, 11—18. — Joann. X, 1, 16. — Etc.  
 (20) Matth. XXVIII, 19. — Marc. XVI, 16. — Joann. III, 5. — Tit. III, 5. — Eph. V, 26. — I Petr. III, 20, 21.  
 (21) Matth. XXVIII, 20. — Tit. I, 5. — II Tim. II, 2. — I Petr. V, 1—4. — Etc.  
 (22) Deuteron. XXXIII, 2, 3. — Dan. VII, 9—14. — Rupert., *in Apoc.*, libr. IV. « Verbum quippe sive eloquium Domini est de quo et Psalmista (Ps. CXVIII, 140): *Ignitum, ait, eloquium tuum vehementer.* Etc. »

Le dernier tableau est plus varié que les deux autres. Il convenait d'y réunir plus d'intérêt, tout le reste n'étant qu'un acheminement vers ce point. En avançant dans l'examen du vitrail, on reconnaît de plus en plus la pensée qui a dirigé l'auteur. Il n'embrasse dans l'*Apocalypse* que la tige centrale qui est le règne du Verbe incarné; les combats, il les omet : parce que, malgré les obscurités qui peuvent dérober à nos yeux mortels la marche des affaires divines sur la terre, le Christ, néanmoins, demeure victorieux, *il règne, il triomphe et commande en maître* (1). Le chef des prédestinés appelle, rassemble et dirige ses élus; il brise ou courbe les obstacles sur leur passage, il permet que souvent les voies leur soient pénibles, mais enfin il les guide et les amène : c'est le terme seul qui importe. Puis, lorsqu'il les a réunis tous, il ferme cette scène du monde où l'on se flattait d'avoir bien autre chose à faire (2); et tout ce qui passe est arrêté irrévocablement dans son cours, en dépit des projets sans limites (3) qui se formaient tranquillement ici-bas. Alors commence le jour de Jésus-Christ (4) et de tous ceux qui se trouveront inscrits dans le livre de vie (5).

L'innocence n'y est pas seule admise; celui qui a souillé sa robe dans la fange du monde, après l'avoir reçue éclatante de blancheur dans son baptême, peut en retrouver l'éclat dans le sang de l'Agneau (6). C'est ce qu'annonce la présence de saint Pierre, dont les clefs indiquent le ministère de

Augustin., in *Tit. Ps.* LIX (t. IV, 577). « Quando ergo nos mutaret Christus, nisi fecisset quod dixit (Luc. XII, 49): *Ignem veni mittere in mundum?* Si ergo Christus venit mittere in mundum ignem, utique salubriter atque utiliter; non quo modo missurus est mundum in ignem. . . . Non ergo timeatur ignis Christi, fœnum consumit. Etc., etc. — Id., in *Ps.* CXXXIX, 11 (Ibid. 1558, sq.).

Cs. Gerhoh., in *Ps.* XVII, 13, sqq. (D. Pez, t. V, 232—235). — Brun. Astens., in *Apoc.*, libr. II (Bibl. PP. XX, 1684). — Berengaud., in *Apoc.*, vis. II (l. cit., 513). — Alcuin., in *h. l.* (loc. cit., 293). — Ambros. Autpert., in *Apoc.*, libr. I, et III (Bibl. PP. XIII, 428, 464). — Etc. Pour tous ces auteurs, la seconde vision de saint Jean représente la succession des docteurs et de la prédication, maintenues par Jésus-Christ dans son Église. C'est l'apostolat persistant et continué jusqu'aux derniers jours, par la protection de celui qui envoya les premiers apôtres; pensée noblement exprimée par la *préface* de la messe des apôtres, et que le sacramentaire de saint Grégoire répète volontiers sous plusieurs formes. *Nat. s. Bartholom.* (édit. BB, t. III, P. I, 124): « Qui Ecclesiam tuam sempiterna pietate non deseris; sed per beatos apostolos tuos jugiter erudis, et sine fine custodis. » — *Cathedr. S. Petri.* (Ib., 29). « Per quos Unigeniti tui sacrum corpus exornas, et in quibus Ecclesie tue fundamenta constituis: quam in patriarchis fundasti, in prophetis præparasti, in apostolis condidisti. » — *Nat. s. Matthie* (Ib., 30). « Vere dignum et justum est. . . te laudare mirabilem Deum in beatis apostolis tuis, in quibus glorificatus es vehementer: per quos Unigeniti tui sacrum corpus colligis, et in quibus Ecclesie tue fundamenta constituis. » — *Nat. s. Matthai* (Ib., 131). « Qui Ecclesiam tuam, in tuis fidelibus ubique pollentem, apostolicis facis constare doctrinis; præsta, quæsumus, ut, per quos initium divinæ cognitionis accepit, per eos usque in finem sæculi capiat regni celestis augmentum. » — Etc.

Notker, *seq. de Apostolis* (D. Pez, t. I, P. I, 38).

« Clare sanctorum  
Senatus apostolorum,  
Princeps orbis terrarum,  
Rectorque regnorum;

« Ecclesiarum mores et vitam moderare  
Que per doctrinam tuam fideles sunt ubique. »

(1) Les princes, aux temps qu'il y avait une chrétienté, ne pensaient pas pouvoir mieux relever leur autorité qu'en la présentant aux peuples comme l'instrument du règne de Jésus-Christ. Depuis un demi-siècle, nulle monnaie (que je sache) ne proclame plus cette généreuse profession de foi politique XS VINCIT, XS REGNAT, XS IMPERAT, qui déclarait si bien l'égalité commune des monarques et des sujets devant le roi des rois; et j'ignore si peuples et rois ont gagné beaucoup à cette suppression. Ce qui est bien sûr, c'est que cela ne modifie en rien les oracles du psaume second, par exemple. Pour ce qui est de la formule, qu'on ne s'imagine pas que je la regrette; quand on s'avisa enfin de la biffer,

il y avait déjà bien des années qu'elle formait une dissonance que le temps devait effacer, faute de pouvoir la résoudre : la couronne de Louis XIV ne portait déjà plus la croix. Ceci est, à propos de numismatique, une remarque de blason que les héraldistes pourraient faire remonter plus haut; car je ne saurais en préciser la date, et j'aimerais à la voir déterminer.

(2) Apoc. VI, 9—11 — Rom. VIII, 19—22.

Epist. ad Diognet., n° 6 (Galland, I, 323). . . Ἀπλῶς δ' εἰπὼν, ὅτι πᾶν τὸ σῶμα ψυχῆ, τοῦτ' εἶναι ἐν κόσμῳ Χριστιανῶν. Ἰσχυραὶ κατὰ πάντων τῶν τοῦ σώματος μελῶν ἡ ψυχῆ, καὶ Χριστιανῶν κατὰ τὰς τοῦ κόσμου πάλαι. Οἷόν μιν ἐν τῷ σώματι ψυχῆ, οὐκ ἔστι δὲ ἐκ τοῦ σώματος: καὶ Χριστιανῶν ἐν κόσμῳ οἰκίσιν, οὐκ εἰσὶ δὲ ἐκ τοῦ κόσμου. Ἄρατος ἡ ψυχῆ ἐν ἀγαπῇ φρουρεῖται τῷ σώματι: καὶ Χριστιανῶν γινώσκονται μόνον ἐν τῷ κόσμῳ, ἀρατος δὲ αὐτῶν ἡ θεοσύνη μῆναι. Μισὴ τὴν ψυχῆν ἡ σὰρξ καὶ πολυμῆ, μηδὲν ἀδικουμένη, δίδωσι ταῖς ἡδοναῖς καλίστα γρηθῆναι: μισὴ καὶ Χριστιανῶν ὁ κόσμος, μηδὲν ἀδικουμένη, ὅτι ταῖς ἡδοναῖς ἀνατιθέσονται. Ἡ ψυχῆ τὴν μισῆσαν ἀγαπᾷ σῶμα, καὶ τὰ μέλη: καὶ Χριστιανῶν ταῖς μισῆσας ἀγαπῶσιν. Ἐργάζεσθαι μὲν ἡ ψυχῆ τῷ σώματι, συνέχει δὲ αὐτὴ τὸ σῶμα: καὶ Χριστιανῶν κατέχονται μὲν ἐκ ἐν φρουρῇ τῷ κόσμῳ, αὐτοὶ δὲ συνέχουσι τὸν κόσμον. Κ. τ. λ.

(3) Matth. XXIV, 37—42. — Luc. XVII, 26—30. — Etc.

(4) Philipp. I, 6, 10; II, 16. — Jud. 21. — Etc., etc.

(5) Apoc. XX, 12, 15; XXI, 27. — Etc.

(6) Apoc. XXII, 14. — Paulin. Nolan., *Poem.* VI, de S. Joann. Bap., v. 276, sqq. (t. I, P. II, p. 13).

« O Pater, o hominum rerumque æterne creator,  
Quot gradibus parcat pietas tua! Quis pater unquam  
Sustinet erranti toties ignoscere nato!  
Das genti sensum quo vel bona vel mala noscant;  
Non satis: innectis servandæ vincula legis,  
Proponisque malis poenas, et præmia justis.  
Hæc quoque quis sprevit? redeat quandoque libebat,  
In promptu venia est: sanctum patet ecce lavacrum  
Quod renovet vitam, veteresque oblietret actus,  
Quodque novos homines faciat. Quid querimus ultra?  
Et tamen ulterior venia est: violaverit ullus  
Hoc quoque polluto prolapsus corpore donum.  
Quamquam jam nimis longe processerit error,  
Desinat et redeat; quum se damnaverit ipse,  
Absolvi meruit: si penitet, irrita culpa est.  
O vere, quod ais, pondus leve! Quodque colaret,  
Suave jugum (Matth. XI, 30)! toties homini quom ignoscitur uni.  
Et tamen erramus, finis nec criminis ullus  
Humano generi! Sed crescit laus tua; nam quo  
Major culpa rei, parentis gloria major.  
Etc. »

Ces accents de saint Paulin, si nobles en même temps que si pieux, me paraissent entrer tout à fait dans l'ordre des idées qu'a suivies l'artiste de Bourges. Il ne veut montrer Notre-Seigneur dans cette composition que comme *auteur et consommateur de notre foi* (Hebr. XII, 2). Tout ce qui n'est point le salut des hommes est écarté de ce plan, afin de fixer nos regards sur celui qui *nous a aimés et nous a lavés de nos péchés dans son sang* (Apoc. I, 5). Près d'arrêter cette grande perspective, il n'a pas

réconciliation confié à l'Église dans le sacrement de pénitence, et qui rappellent l'ouverture de l'*Apocalypse*, où Jésus-Christ est montré comme disposant de l'entrée du ciel et de celle de l'abîme (1). C'est en vertu de ce pouvoir de la *première résurrection* (2), que l'Église à tous les âges introduit au *banquet de l'Agneau* de nouveaux convives.

131. C'est toujours cette pensée que nous avons trouvée dans plusieurs verrières du jugement (3) : « Réconciliez-vous avec le juge, avant que le temps soit venu de comparaître devant son tribunal « pour rendre compte de tout avec rigueur. » C'est toujours l'Église, sans laquelle on se flate en vain d'appartenir à Jésus-Christ (4). Car quand même Pierre ne paraîtrait que comme *premier confesseur de la foi chrétienne, et juge pour le Ciel dans les affaires de la terre* (5), c'est-à-dire comme personnification de l'enseignement et de l'autorité ecclésiastique dont il est le dépositaire suprême, on voit bien qu'il est ici pour bannir toute pensée d'arriver au Fils de Dieu sans être présenté par l'Église. Tous ces sens peuvent être exprimés par le symbole de la clef du ciel, et sous le surnom de *Portier du ciel*, jadis fréquemment donné à saint Pierre (6). Mais, outre que le pouvoir de remettre les péchés me paraît plus sensiblement indiqué à cet endroit de l'*Apocalypse* (7) par l'interprétation des écrivains

voulu omettre cette ressource que nous donne la bonté divine pour repousser l'accusateur qui porte plainte contre nous jour et nuit en présence de notre Dieu (Apoc. XII, 10). Cs. I Joann. II, 1.

(1) Apoc. I, 18; III, 7, 8.—Etc.

Ambros. Autp., in Apoc., libr. I (Bibl. PP. XIII, 429). «... Habet siquidem et Ecclesia pro modulo suo has claves in Christo (Apoc. I, 18)... Nec mirum si habeat in Christo claves mortis et inferorum, quæ ipso annuente in Petro accepit claves regni caelorum. Unde scriptum est (Matth. XVI, 19) : Tibi dabo claves regni caelorum : et quodcumque ligaveris super terram erit ligatum et in caelis, etc. Et rursus (Joann. XX, 23) : Accipite, ait, Spiritum sanctum : quorum remiseritis peccata, remittantur eis, etc. Consideret itaque unica a Christo dilecta, consideret autem desiderio gemens, spe gaudens, quanta illi in patria viventi potestas maneat; si adhuc et in exilio tamquam mortua, in caelis pariter et in terris solvit et ligat.»

Cette peinture ne sort point du cercle tracé par saint Jean. Nous avons marqué la troisième division de l'*Apocalypse* dès le chapitre XIX<sup>e</sup>, parce que le *régne de mille ans* après la défaite du judaïsme et du paganisme y apparaît comme le prélude du triomphe définitif de l'Agneau.

Or, c'est à cette occasion que l'apôtre parle de la *première résurrection*. A défaut d'idées bien nettes sur le *régne de mille ans*, divers commentateurs ont vu dans la *résurrection première*, soit le baptême, soit le sacrement de pénitence. C'était toujours la rémission des péchés; mais il ne paraît pas douteux que ce soit la seconde interprétation qui ait prévalu dans la pensée du peintre-verrier de Bourges.

(2) Apoc. XX, 5, 6. Ambros. Autp., libr. III (Ib., 461). «... Totum Ecclesiae tempus quod in sua visione saepius recapitulando contexit (Joannes), ad illam continuatam resurrectionis diem docet referendum de qua non longe inferius in hac revelatione dicitur : Beatus et sanctus qui habet partem in resurrectione prima. Prima enim resurrectio qua a morte peccati ad vitam justitiae animae resurgunt, toto nunc tempore agitur. Secunda vero, qua de terrae pulvere ad vitam corpora redeunt, in futurum expectatur.»

Cs. Alulf., sup. Apoc., cap. 57 (Gregor. M. opp., edd. BB., t. III, 954).

(3) N° 98 (p. 175—177). Pseudo-Chrysostom., de Pœnit. (t. VIII, Append., p. 290, 296). «... Μὴ ποτὶ σε παραδῶ ὁ ἀντίδικος τῷ κριτῇ τῷ μέλλοντι κριτῇ. Ὁ ἀντίδικος ὁ ἴσος ὡς οὐ χάρις τότε εὐρίσκειται σε παραδιδούς ὁ κριτῆς τῷ ὑπηρέτῃ (Matth. V, 25, 27)... καὶ εἰς φυλακὴν βληθήσῃ, εἰς τὸ πάλαι τὸ ἐξῆτερον. Φοβήσῃς ὁ πότος... Ἐάν πρὸ τοῦ θανάτου διαλύσῃς τὸ χρεῖος, λήσεται... Ταῦτα εἰδότες, ἀδελφοί, παράλληλα θέσθε τὰς ἡδονὰς καὶ τὰς μέλλουσας ἡμέρας τῆς κρίσεως, καὶ τὴν τοῦ δικάζοντος ἡμέραν. Κ. τ. λ.—Ποιήσατε πάντως τῆς τοῦ Δεσπότης φιλανθρωπίας, ἐπὶ πρὸς τὸν μακάριον Πέτρον μετὰ τῶν ἄλλων ἱπαιῶν καὶ τούτο ἔγραψεν (Matth. XVI, 19.—Joann. XX, 23) : Σοὶ δώσω τὰς κλεῖς τῆς βασιλείας τῶν οὐρανῶν. Ἄν τινας ἀφῆς τῆς ἁμαρτίας, ἀφίενται, κ. τ. λ. Οὐ δύνανται τούτοι τὴν τοῦ Δεσπότης φιλανθρωπίας; Δώσω σοὶ τὰς κλεῖς. Διὰ τί οὐκ ἔδωκεν Ἰωάννης ἐξ ἐπισημοῦ ἀνέπει τοῦ Δεσπότης, τῆς ἀγάπης ἀκριβῶς ἔχων τὸ σῶμα;.....

Διὰ τί τὰς κλεῖς τῆς βασιλείας οὐκ ἔδωκεν, καίτοι ἀγαπῶν ὑπὲρ πάντας αὐτούς..... Ἐλέγμων οὖν ὅτι διὰ τοῦτο Πέτρος τὰς κλεῖς τῆς βασιλείας ἐπίστυσε, καὶ οὐδὲν τῶν ἀναμαρτήτων καταπίστυσεν, ἵνα Πέτρος ὅπως ἴδῃ τινὰς τῶν ἐξ ἁμαρτημάτων ἐπιτετραμέντων, καὶ διὰ μετανοίας εἰς τὴν βασιλείαν εἰσβαλλομένων (Matth. XI, 12)..., μνησθῆς τοῦ καθ' ἑαυτὸν ὑποδείγματος, καὶ ἡμῖν τὰς διὰ μετανοίας προσόδου ὑπανοίξῃ θύρας.... Μετανοήσαν πρὶν ἀπολυθῆναι. Ἐξουσίαν γὰρ ἔχει ὁ Υἱὸς τοῦ ἀνθρώπου ἐπὶ τῆς γῆς ἀφίεναι ἁμαρτίας. Ὅπου ἡ ἁμαρτία, καὶ ἡ λύσις... Ἐνταῦθα λύσαν, καὶ τότε σε Πέτρος ὑποδέξεται.

(4) N° 35 (p. 58, 59).

(5) Hilar. Pictav., in Ps. CXXXI, 2 (t. I, 503). «... Petrum primum Filii Dei confessorem, Ecclesiae fundamentum, caelestis regni janitorem, et in terreno judicio judicem caeli... — Id., de Trinit. VI, 37 (t. II, 161). «... Hinc regni caelorum habet claves, hinc terrena ejus judicia, judicia caelestia sunt.»

(6) Hilar., in Matth. XVI, 19 (t. I, 749, sq.). «O beatus coeli janitor! cujus arbitrio claves aeterni aditus traduntur; cujus terrestre judicium praedicta auctoritas sit in caelo : ut quae in terris aut ligata sint aut soluta, statuti ejusdem conditionem obtineant et in caelo.»

Prudent., Peristeph., II, 461, sqq. (924, t. II).

«Alter (apostolus) vocator gentium;  
Alter, cathedram possidens  
Primum, recludit creditas  
Aeternitatis januas.»

Elpis, Hymn. de Petro et Paulo.

«Janitor coeli...  
.....  
..... peccati vincula  
Resolve tibi potestate tradita  
Qui cunctis oculum verbo claudis, aperis.»

Le Dante (*Paradiso*, XXIII, XXIV) ne manque pas de rappeler ce titre, et de donner à saint Pierre une place éminente parmi les bienheureux admis aux noces de l'Agneau.

«Quivi trionfa sotto l'alto Filio  
Di Dio e di Maria, di sua vittoria,  
E coll'antico e col novo concilio  
Così che tien le chiavi di tal gloria.

«O sodalizio eletto alla gran cena  
Del benedetto Agnello, il qual vi ciba  
Si che la vostra voglia è sempre piena,  
Etc.»

(7) Je parle non-seulement de la *première résurrection*, mais des *livres qui sont ouverts devant le trône* pour le jugement, et de l'exclusion prononcée à plusieurs reprises contre l'impur et le profane. Apoc. XX, 5, 6, 12, 15; XXI, 8, 27; XXII, 15.

Petr. Bles., serm. 65 (Bibl. PP. XXIV, 1145). «... Tres in judicio libros attendo : librum viae, librum conscientiae, et librum vitae. Etc. — Id., de Confessione (Ibid., 1174). «Sicut Deus judex et ultor est culpas abscondentium, sic advocatus est confitentium; nec melius causam nostram justificare possumus quam si, accusando et puniendo nos, partes judicis exsequamur... Si vero

du moyen âge, il me semble que saint Pierre a déjà été montré dans le groupe central comme juge de la foi et chef de la hiérarchie. Car telle est, si je ne me trompe, l'intention qui a dicté la scène où deux apôtres debout s'approchent de saint Pierre. Ce doit être saint Paul venant faire hommage (1) au lieutenant du *Prince des pasteurs*, auquel il est présenté par saint Barnabé. C'était une noble et simple invention pour relever la dignité de saint Pierre, que de le représenter accueillant le grand apôtre avec l'affabilité d'une puissance hors de toute contestation (2); cette seule expression équivalait à bien d'autres, et il n'était plus besoin d'y rien ajouter dans la suite.

132. On a pu remarquer que nous évitons soigneusement de mêler à l'art du moyen âge celui des monuments chrétiens de Rome que l'on pourrait appeler primitifs. Certes, la parenté de ces deux arts est visible en plusieurs points, et leur exposition pourrait avoir une grande portée; mais, avant de les comparer, il convient de bien étudier chacun d'eux, pour ne pas gâter ce parallèle par un empressement indiscret, soit en prévenant l'époque où il pourra être présenté comme il le mérite, soit en brusquant des aperçus qui exigent un ample cortège de faits. Cette fois, il est impossible de ne pas rappeler les antiques peintures chrétiennes en parlant de l'*Agneau triomphateur*; mais nous le ferons avec une extrême réserve, pour ne pas enlever à ces études l'intérêt qu'elles pourront avoir plus tard.

L'agneau ou la brebis a souvent exprimé le fidèle; l'Évangile conduisait bien naturellement à ce symbole (3). Mais, d'un autre côté, le Fils de Dieu avait été montré aussi par l'Esprit saint sous cet emblème (4). Le troupeau et le pasteur se trouvaient donc confondus sous une même expression, puisque celui qui va chercher la brebis perdue et la rapporte lui-même au bercail est aussi celui que montrait le Précurseur comme « l'Agneau de Dieu, chargé des péchés du monde (5) ». Il importait donc de caractériser nettement l'*Agneau maître du monde* (6). Aussi voyons-nous que dans des représentations

pudor prohibeat confiteri, recolat quomodo libri conscientiarum aperiantur coram omnibus in die iudicii, quum revelaverit Dominus abscondita tenebrarum. . . . Non ergo pudeat dicere quod non potuit facere; sed utili erubescencia confundatur, ut in splendoribus sanctorum de humilitatis suae merito gloriatur. »

Petr. Lombard., *Sentent.* IV, 17, n° 4. . . . Ex his indubitanter ostenditur oportere Deo primum et deinde sacerdoti offerri confessionem; nec aliter posse perveniri ad ingressum paradisi, si adsit facultas. »

Augustin., *serm.* CCCXCII, 3 (t. V, 1504). « Agite poenitentiam qualis agitur in Ecclesia, ut oret pro vobis Ecclesia. Nemo sibi dicat: Occulte ago, apud Deum ago; novit Deus qui mihi ignoscat, quia in corde meo ago. Ergo sine causa dictum est: *Quae solveritis in terra, soluta erunt in caelo?* Ergo sine causa sunt claves datae Ecclesiae Dei? Frustramus Evangelium, frustramus verba Christi. Etc. »

L'expression de saint Bernard, si hardie en apparence (*in Fest. ss. app. Petr. et Paul.*, *serm.* I, 2; t. I, 989): « Claves regni caelorum tam singulariter accepit (*Petrus*), ut praecedat sententia Petri sententiam caeli, » n'est qu'un abrégé de ce qu'avaient dit saint Chrysostome (*in Isai.*, hom. V, 1; t. VI, p. 132) et saint Hilaire (*loc. cit.*) bien des siècles avant lui.

Hieronym., *epist. ad Heliodor.* (t. IV, P. II, p. 10). « Absit ut de his quidquam sinistrum loquar qui, apostolico gradui succedentes, Christi corpus sacro ore conficiunt; per quos et nos christiani sumus; qui, claves regni caelorum habeantes, quodam modo ante iudicii diem iudicant. »

Cs. n° 98 (p. 176).

(1) Gal. I, 18.—Act. IX, 26, 27. Cette idée du peintre-verrier avait, en outre, l'avantage de distinguer ainsi entre tous, les deux apôtres dont la vocation avait un caractère tout spécial, et, pour ainsi dire, exceptionnel. Peut-être leur nimbe plus orné les désigne-t-il comme premiers apôtres des Gentils, et comme ayant fondé l'Église où commença le nom de *chrétien*. Cs. Act. XIII, 2, 3; XI, 25, 26.—Etc.

(2) Optat. Milevit., *de Schism. donatist.*, II, 2, 3, 5 (Galland, V, 471). « . . . Negare non potes scire te in urbe Roma Petro primo cathedram episcopalem esse collatam, in qua sederit omnium apostolorum caput Petrus; unde et Cephas appellatus est: in qua una cathedra unitas ab omnibus servaretur, nec caeteri apostoli singulas sibi quisque defenderent; ut iam schismaticus et peccator esset qui contra singularem cathedram, alteram collocaret.

Ergo cathedram unicam, quae est prima de dotibus, sedit prior Petrus, etc.

« Unde est ergo quod claves regni caelorum vobis usurpare contenditis, qui contra cathedram Petri, vestris praesumptionibus et audaciis, sacrilegio militatis? »

Saint Jérôme (*in Gal.* I, 18; t. IV, P. I, p. 236) ne parle pas autrement au sujet du premier voyage de saint Paul à Jérusalem. « . . . Non discendi studio, qui et ipse eundem praedicationis haberet auctorem, sed honoris priori apostolo deferendi. »

(3) Luc. XV, 4—6.—Matth. XVIII, 12—14; XII, 11; XXV, 32, 33.—Joann. X, 1—16.—I Petr. II, 25.—Etc. Ailleurs les apôtres sont désignés sous cette figure (Matth. X, 16; XXVI, 31.—Luc. X, 3.—Joann. XXI, 17), et ces diverses acceptions se retrouvent dans les monuments. Cs. Ciampini, *Vetera monim.*, P. II, tab. 16, p. 62; tab. 52, p. 162; tab. 47, p. 149; tab. 37, p. 123; etc.—Buonarruoti, . . . *Framm. . . di vetro*, p. 45—48.—Ariuglio, *Roma subterranea* (1659), t. I, 189; t. II, 61.—Etc.

(4) Act. VIII, 32.—Isai. LIII, 7, XVI, 1.—Jerem. XI, 19.—I Petr. I, 19.—Joann. XIX, 36.—Exod. XII, 5—14, 43—47.—Numer. IX, 12.—Joann. I, 29.—Apoc., *passim*.

(5) Joann. X, 11, 14, etc.—Hebr. XIII, 20.—I Petr. II, 25.—Etc. Ce langage complexe ayant de part et d'autre sa source dans l'Écriture sainte, se rencontre dans la liturgie aussi bien que dans la Bible et sur les monuments figurés. On cherchait si peu à sauver cette cause apparente de confusion, qu'on affecte même volontiers de rapprocher les deux termes.

Sequent. Pasch.

« Victimae paschali laudes  
Immolent christiani,  
Agnus redemit ovem,  
Etc. »

Sabb. in albis, *Responsor.* « Isti sunt AGNI NOVELLI qui annuntiaverunt; modo venerunt ad fontes, repleti sunt claritate. In conspectu AGNI amicti sunt stolis albis. Etc. »

Les écrivains ecclésiastiques parlent de même. Paulin. Nolan., *epist.* 42, ad Florent. (t. I, P. I, p. 256). « . . . Factus es et positus in caput populi, electus ex ovibus in virum gregis ut regeres oves pascuae ejus qui animam pro ovibus suis posuit. Idem AGNUS et PASTOR reges nos in secula, qui nos de lupis oves fecit, earumque nunc ovium pastor est ad custodiam, pro quibus fuit AGNUS in victimam. Etc. »

(6) Isai. XVI, 1.

primitives, lors même que la situation et les circonstances de la composition distinguent assez aisément l'Agneau de Dieu, on a cependant pris soin de le signaler tout particulièrement, soit par le nimbe de sa tête, soit par la croix ou le *chrisme* qu'il porte sur le front (1), soit même par une espèce de houlette qu'il porte appuyée sur son flanc (2). Cette houlette se trouve dès lors remplacée par une croix inclinée vers l'épaule (3), comme on l'a fait généralement dans la suite. Plus tard, le nimbe croisé et la croix *hastée* sont déjà réunis (4), sans que cette croix prenne encore l'aspect d'un étendard.

Quoi qu'il en soit de ce qu'avait prétendu statuer le conciliabule *quinisexte* sur l'usage de cette figure (5), il est certain qu'il constate son emploi dans l'Église (6) comme ayant prescrit. Les évêques grecs de cette assemblée prétendent faire disparaître l'agneau devant le crucifix, et prouvent par là deux choses : que le crucifix était déjà connu, et que l'agneau datait de fort loin; c'est tout ce qui nous importe en ce moment. L'Église romaine, qui a toujours été singulièrement éloignée de la manie législative, n'accorda nulle sanction à ce statut capricieux qui conclurait à la prohibition (7) après avoir débüté par l'éloge; et l'Occident, sans repousser l'image de Jésus-Christ crucifié, maintint avec respect l'ancienne représentation de l'agneau, soit isolée (comme dans les médaillons de cire, solennellement bénits par les papes, et connus sous le nom d'*Agnus Dei*), soit sur la croix au pied ou au revers du crucifix sculpté ou ciselé (8), soit sur les calices ou les patènes.

133. Ainsi fut conservé cet antique emblème qui avait consolé la foi des premiers chrétiens, lorsque le voisinage du paganisme obligeait l'Église à s'interdire bien des moyens dont la saison n'était pas venue. Le temps arriva où la succession des générations nées dans le christianisme, l'abolition du supplice de la croix, et le bannissement de l'idolâtrie hors des sociétés policées, permirent à l'Évangile de se produire sans entraves. Alors, tout en écartant les premiers voiles du mystère qui avait protégé le berceau de la chrétienté, il eût été bien singulier que l'on rompît brusquement avec cet âge vénérable en répudiant les signes qui avaient alimenté la piété des martyrs. Loin de les rejeter, on s'y affectionna de plus en plus; et cet héritage s'embellit au lieu de décroître entre les mains de la postérité. Cette croix, que l'Agneau portait pour nous remettre en mémoire son sacrifice volontaire (9), s'orna d'une bannière, et devint un étendard de vainqueur. Sur ce signe de ralliement, le peintre de Bourges inscrit les principaux éléments du monogramme antique de Jésus-Christ, le X, l'A et l'Ω. Le

(1) Aringhio *op. cit.*, t. I, 253; t. II, 203. — Bottari, . . . *Roma sotterranea*, t. I, tav. 21, 22; t. II, tav. 50.

(2) Aringhio, *op. cit.*, t. I, p. 319. — Bottari, *op. cit.*, t. II, tav. 68. — Mamachi, *Origine et antiquité christ.*, t. I, p. 282.

(3) Aringhio, *op. cit.*, t. II, p. 14.

(4) Aringhio, t. II, p. 295.

(5) Cs. Boldetti, . . . *Cimiterj*, p. 22 — Etc.

(6) Concil. Trull. (A. 692), can. 82. *Ἐν τῆς τῶν σιπτῶν εὐαγγέλιον γραφαῖς ἀμνός... ἱγγραττίζεται... τὸν ἀληθινὸν ἄμν διὰ τοῦ νόμου προ- παραίνων ἄμνόν, Χριστὸν τὸν Θεὸν ἄμν. . . Ω; ἀντὶ τὸ τοῦτο καὶ ταῖς γραμματικαῖς ἐν ταῖς ἀπάντοις ἐξῆσι ὑπογράφεται, τὸν τοῦ αἵματος τὸν ἀμαρτιῶν τοῦ κόσμου ἄμνόν Χριστὸν τὸν Θεὸν ἄμν, κατὰ τὸν ἀνθρώπινον χαρακτῆρα καὶ ἐν ταῖς εὐαγγέλιον ἀπὸ τοῦ νόμου ἀντὶ τοῦ παλαιῦ ἄμνός ἀναστρέφεται ἱρῶμεν. Κ. τ. λ.*

(7) Je parle dans le sens de ceux qui prêtent à ce *canon* LXXXII l'intention d'exclure absolument l'image de l'Agneau; interprétation qui n'a pas conquis l'assentiment universel, bien qu'elle soit assez généralement adoptée. Cs. Hadrian. PP. *epist. ad Taras.*, Concil. VII (Nicæn. II), Act. 2 (ss. Concil., ed. Coleti, t. VIII, 768). — Elie, Epiphani., etc., confess. (Ibid., 779, etc.).

(8) L'abside d'Auxerre (*Étude* XVII) consacre au triomphe de l'Agneau une rose tout entière. Autour de lui sont des anges thuriféraires, et les symboles des quatre évangélistes, qui lui forment un glorieux cortège, les uns en l'entourant de leurs hommages empressés, les autres en le montrant comme le législateur du monde. La comparaison de cette rose avec le médaillon de Bourges donne lieu d'observer une sorte de prescription qui me paraît avoir réglé très-souvent cette représentation au moyen âge. Communément l'Agneau triomphateur semble marcher de droite à gauche, et sa tête, se dirigeant vers le spectateur, se trouve tournée du côté droit : allusion visible à l'appel du grand jour où il réunira, pour partager à jamais sa gloire, ceux qui l'auront suivi ici-bas. Cs. Matth. XXV, 33, 34. — Apoc. VI, 16; XIX, 9; XXI, 5, 7; XXII, 4. Sous cette forme l'image de l'Agneau triomphateur

atteint donc sa plus haute expression; tout y parle : non-seulement l'emblème, mais jusqu'aux moindres circonstances de la représentation, le port, la démarche, les attributs divers.

Du reste, je suis loin de prétendre que cette prescription ait régi constamment et impérieusement toutes les représentations de l'Agneau triomphateur. L'assertion ne serait pas soutenable; et tout ce que je prétends dire, c'est que le XIII<sup>e</sup> siècle me paraît s'être rangé assez ordinairement à ce parti.

Je suppose bien qu'on ne me prêterait pas non plus la prétention d'énumérer toutes les variantes qu'offre l'Agneau de Dieu dans les monuments, même au moyen âge. Pour peu qu'on m'en soupçonne, je dirai que je n'y songe aucunement; et si j'ajoute quelque chose en terminant cette ébauche, c'est uniquement comme sujet de comparaison avec une peinture que nous avons déjà rencontrée plus d'une fois (Cs. n<sup>o</sup> 30, 31; p. 46—49. — Pl. I. — *Études* I, fig. F; II, fig. D; VI, fig. D; VIII, lanc. 4; XII, fig. A, D, F, G; XVIII, fig. C; XX, fig. A, B). Dans une ancienne mosaïque de Saint-Pierre au Vatican, qui remontait pour le moins au temps d'Innocent III, et qui subsistait encore sous Sixte-Quint, on voyait devant un autel l'Agneau couronné du nimbe divin, versant le sang de ses quatre membres et du côté droit de sa poitrine. Mais le sang de cette dernière plaie était reçu dans un calice. Cs. Ciampini, *de Saec. edific. a C. M. constructis*, tab. 13. — AA SS., *Jun.*, t. VII, p. 135, 141. — Casali, *de Veter. ss. christian. ritibus* (1647), p. 3. Pour l'explication de cette peinture, c'a été une bonne pensée à Casali que de consulter le grand pontife qui avait restauré la magnifique abside dont elle faisait partie. Innocent III, *de Offic. missæ*, libr. IV, cap. 44 (al. 17) : « Non solum lavit nos (*Christus*) a peccatis nostris in sanguine suo, quando sanguinem suum fudit pro nobis in crucis patibulo; verum etiam quotidie nos lavat a peccatis nostris in sanguine suo quando ejus sanguinem accipimus in calicis poculo. » Cs. Apoc. XXI, 22; XIII, 8; V, 12, etc.

(9) Isai. LIII, 7. — Hebr. IX, 14. — Gal. II, 20. — Etc.

*chrisme* constantinien allait s'oblitérant sensiblement avec la succession des âges (1), et les siècles que nous étudions dans cet ouvrage ne s'en servaient plus que de loin en loin. L'adjonction anti-arienne des deux lettres  $\alpha$  et  $\omega$  remplace alors presque constamment la *sigle* primitive qu'elle avait accompagnée d'abord; mais son origine apocalyptique (2) la désignait tout naturellement pour cette verrière entièrement calquée sur les révélations de saint Jean. D'ailleurs, cette formule si fréquemment employée à Chartres, par exemple, ne pouvait être mieux placée que sur la bannière de l'Agneau, afin de réunir à un emblème de mansuétude le signe de la toute-puissance et de la majesté suprême. Celui qui, pour nous sauver, s'est laissé conduire comme la brebis à la boucherie (3), s'abandonnant sans résistance aux mains des bourreaux (4), il ne faut pas qu'on oublie qu'il est la vertu divine (5) et la splendeur des cieux (6). C'est lui qui inspirait les écritures, et lui qui en est le terme; en lui se résolvent les promesses et les *figures* de l'ancienne Loi. Comme il avait dicté les paroles des prophètes et réalisé en sa personne leurs oracles, il a instruit les apôtres, et soutient leur œuvre dans la lutte de ce monde, pour la consommer un jour, enfin, dans la gloire. Il est le législateur des saints, leur modèle et leur couronne (7).

(1) L'abréviation IHS XPS, évidemment empruntée à la Grèce (ΙΗΣΟΥΣ ΧΡΙΣΤΟΣ, IC XC) par le moyen âge, passa même dans l'orthographe habituelle chez nos pères; et rien n'est plus ordinaire dans les manuscrits latins de cette époque, que l'adoption de cette écriture à demi grecque: *Ihesus Xpistus*, ou tout simplement *ihx xps*. On la rencontre variant avec les divers cas (*ihm xpm, ihu xpe, xpi, xpo*), comme expression absolument adoptée, et qui ne pouvait arrêter personne. Cette singularité, qui semblait devoir conserver au monogramme constantinien son antique popularité, ne fit, au contraire, qu'en précipiter la désuétude. Les nations du rite latin, c'est-à-dire la presque totalité des catholiques, appliquèrent à la nouvelle forme, un peu trop exotique, malgré sa prescription, cette force constante de simplification qui pousse les peuples vers la réduction des signes fréquemment usités. *Ihesus* n'était qu'une illégalité glossologique entièrement réhabilitée par l'usage qui l'avait fait entrer dans le domaine de l'orthographe (comme *Iherusalem, Iheremias*, etc., qui se lisent çà et là dans les manuscrits); mais *Xpistus* était par trop étrange, et disparut de bonne heure sous la main des copistes qui écrivaient en langues modernes: dans les manuscrits français, par exemple, on trouve presque constamment *Ihesucrist*. En outre, les monuments exposés aux yeux du public appelaient sans cesse une modification dont ils présentaient le modèle totalement élaboré: le mot IHS ou IHC (Jesus Nazareus, etc.), le seul des noms du Sauveur qui fût inscrit sur la croix (Cs. Pl. I.—*Études* II, XVII, XVIII), et d'ailleurs son seul véritable nom (Cs. Matth. I, 21, 25.—Luc. I, 31; II, 21), devait prendre le dessus dès qu'il y aurait à choisir. Les prédications de saint Bernard, de saint Bernardin de Sienne, etc., à la louange de l'auguste nom de Jésus, ne firent que prêter une nouvelle impulsion à un mouvement déjà bien fort, parce qu'il était naturel. L'art s'empara enfin de ce signe, dont la popularité était décidée dès le xv<sup>e</sup> siècle, et le chrisme de la primitive Église ne se remoutra plus guère depuis lors que comme une affectation d'archaïsme; car la transformation était consommée, et les peuples, auxquels il ne faut point d'érudition, ne lisaient plus rien dans la sigle du *labarum* et des catacombes.

Du reste, cette modification s'est trouvée singulièrement justifiée par la marche des choses dans la société; et l'état des esprits, à quelque temps de là, prouva que ce n'était point une simple fantaisie de la piété. Être chrétien aujourd'hui, qu'est-ce à dire? C'est ce que l'antiquité aurait appelé n'être pas un barbare. Le baptême est devenu comme la porte de la civilisation pour les nations modernes; et le christianisme qui, au temps des catacombes, ne ralliait guère que des âmes d'élite et des cœurs dévoués au martyre, s'est trouvé, après plusieurs siècles, être la condition commune dans les régions policées. Cette révolution une fois opérée, n'être pas chrétien est devenu une sorte d'ignominie; si bien que, sauf certaines âmes désespérées, nul n'est jaloux de passer pour ennemi du christianisme. Aussi la dissidence a constamment pris soin de conserver, du moins quant au dehors, des airs de réforme plutôt que de protestation; ce qui nous a conduits à voir inaugurer dans le langage la pluralité des sociétés, et même des *églises* (ou, comme on dit, des *communions*) chrétiennes; ex-

pression tellement dérisoire et vide, dans la conscience même de ceux qui l'emploient, qu'alléguer aujourd'hui devant des hommes d'État les intérêts de la *chrétiété*, ce serait prêter à rire.

A ce point, il n'était donc pas si mal avisé de se donner une bannière qui ne fût pas précisément entre les mains de tout le monde; et les *Réformés* du xv<sup>e</sup> siècle montrèrent bien que le choix n'avait pas été mal fait, quand ils semblèrent prendre à tâche de ne plus prononcer qu'à peine ce nom glorieux du Seigneur Jésus qui suffisait à réjouir les apôtres quand il leur avait été donné d'être déshonorés pour lui aux yeux des hommes. Cs. Act. V, 41; IV, 17, 18, 29, 30; XVIII, 4; XIX, 17; XXI, 13; XXVI, 9.—Philipp. II, 10.—Etc.

Quant au X seul employé avec l' $\alpha$  et l' $\omega$ , on en trouve des exemples dans l'antiquité chrétienne. Cs. Vettori, *Nomus arcuus vet. christ.*, p. 75. La guerre que Julien l'Apostat avait déclarée à cette lettre montre que les symboles chrétiens ont toujours été pris au sérieux de part et d'autre.

(2) Apoc. I, 8, 17; XXI, 6, XXII, 13; II, 8.

(3) Act. VIII, 32.—Matth. XXVI, 63.—Etc.

(4) I Petr. II, 23.—Joann. IX, 15, 17, 18.

(5) I Cor. I, 18, 24.—Rom. I, 4.—Hebr. I, 3.—II Petr. I, 16, 17.—Etc.

(6) Hebr. I, 3.—Apoc. XXI, 23.—Etc.

(7) Prudent., *Cathemer.* IX, 10, sqq. (p. 336, t. I).

«Corde natus ex parentis  
Ante mundi exordium,  
Alpha et  $\Omega$  cognominatus:  
Ipse fons et claustra  
Omnium que sunt, fuerunt,  
Quaque post futura sunt.»

Rupert., in *Apocal.* (I, 8) libr. I. — Totum quod haecenus dixit (Joannes) de persona Filii, parum erat; nec sufficiens ad salutem credenti vel confitenti. Quid enim illic offenderet Cerinthum, Ebionem, sive Arium; aut alium quemlibet divinitatis Christi inimicum haeticum. . . . ? Recte igitur. . . addit istud quod summum est in quo fides christiana consistat velut supremo gradu: de Christi divinitate sublimiter aequè ut de Patre sentiens, . . . *Ego sum  $\alpha$  et  $\omega$* , id est *principium et finis*, . . . *qui est, qui erat, et qui venturus est*. . . . Ut ergo dubium non sit quale vel cuius rei principium sit vel finis, per  $\alpha$  commoniti. . . ad sacrae scripturae exordium respiciamus, ubi scriptum est (Gen. I, 1): *In Principio creavit Deus caelum et terram*. Et per  $\omega$ , quae ultima est, item commoniti, ad finem ejusdem scripturae in evangelico volumine respiciamus, ubi scriptum est (Matth. XXVIII, 20): *Et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem saeculi*; ut veraciter credamus et confiteamur hunc esse principium in quo omnia facta sunt, et finem, sive consummationem quae omnia restaurata et perfecta sunt.

Id., ib. (XXII, 12, 13) libr. XX. — *Ecce venio cito, et merces mea mecum est, reddere unicuique secundum opera sua*. Nimirum sic loquitur ut bene sibi conscius quam magnae sit fortitudinis et inexhaustae facultatis ad puniendum noxios atque sordidos

134. Je n'entreprendrai point de m'arrêter au symbolisme de l'amande à propos de la gloire fuselée où paraît Jésus-Christ dans le centre du groupe supérieur, et qui est soutenue par deux anges. Ce sujet appartiendrait plutôt à des principes généraux d'iconographie chrétienne, où l'on pourrait énumérer et apprécier la forme et la valeur des transformations que subit cette figure selon les lieux et les âges. M. Didron ne saurait manquer de développer cette question dans l'ouvrage qu'il rédige en ce moment au nom du *Comité des arts*, et dont personne ne désire la publication plus que nous.

Quant à cette reine dont les mains portent des couronnes, et dont le sein est en partie découvert comme pour allaiter deux hommes qui fléchissent le genou près d'elle, il n'y a pas lieu à balancer sur le nom qu'on doit lui donner. C'est l'épouse de l'Agneau (1), l'Église. Outre plusieurs allusions au langage figuré du *Cantique des cantiques* (2), et aux paroles des prophètes annonçant les torrents de délices que Dieu doit répandre dans les cœurs de ses élus (3), on y reconnaît aisément un symbole des deux voies qui ont conduit l'homme au salut, aux deux grandes époques marquées par les formes de la révélation divine. Souvent les écrivains ecclésiastiques du moyen âge ont adopté cette figure pour présenter à nos esprits les deux sources qui ont versé à l'humanité la vérité céleste : la prophétie et l'Évangile (4), la promesse et le libérateur, l'ancienne et la nouvelle Loi; ou, pour employer le langage jadis consacré, l'Église avant et après Jésus-Christ (5).

135. Au sujet des sept étoiles qui dominant tous ces tableaux, faisons observer d'abord que l'étoile à cinq pointes est une sorte de *pièce rapportée* et disparate dans les monuments chrétiens. Sans grande érudition, il suffira de recourir au simple témoignage des yeux pour se convaincre que cette sorte d'étoile est inconnue aux représentations chrétiennes avant la fin du xv<sup>e</sup> siècle (6); voilà pour l'empirisme. Quant à l'étude scientifique des textes, elle montrerait que ce signe est un symbole profane qui s'est introduit dans l'art au moment où les rênes de la tradition hiératique flottaient en des mains molles et distraites. Mais l'époque de nos verrières n'aurait pas admis cette intrusion; nous n'avons donc qu'à constater la longue protestation des vieux âges contre une forme qui semble régner aujourd'hui sans contrôle, depuis que les artistes régentent à leur gré les représentations religieuses.

Quel est le sens de ces sept étoiles et de ces sept nuages? Nous avons vu (7) que les sept étoiles

(Apoc. XXII, 11) quantumcumque nocuerint, quantumcumque sorduerint, nihil minus a suis meritis tormenta recepturos; et ad remunerandum justos et sanctos quantumcumque justitiam fecerint, quantumcumque sanctificati fuerint, nihil minus a suis meritis præmia recepturos. Ait ergo: *Ecce venio*, etc. Quamvis servo malo (Luc. XII, 45—48), noxio atque sordido, inebrianti se atque percutienti conservos suos, videatur quod in tempora longa fiat hoc; ego dico quia *ecce venio, cito venio*. Et ne quis de mercede dubitet, merces mea mecum est. . . . Unde tibi tanta potestas, tanta sufficientia? Ait: *Ego sum alpha et omega, primus et novissimus, principium et finis*. Ac si dicat: Inde manus mea non est invalida ad reddendum unicuique secundum opera sua, quia ego sum ante omnes et ante sæcula Deus, et post me non erit alius; quod intelligitur per *alpha* et *omega*, quarum videlicet litterarum in alphabeto græco altera prima altera ultima. . . . Hoc idem in initio libri dixerat, . . . et hic idcirco renovat. . . ne quis adhuc dormitet aut de ignorantia sese excuset; seu, quasi vilem, scripturæ hujus tubam præ amore sordium suarum audire dissimulet.

Cs. Honor. Augustodun., *Gemm. anim.*, libr. I, cap. 100 (Bibl. PP. XX, 1060).—Paschas. Radb., in *Ps.* XLIV (Ib. XIV, 707).—Ambros. Autp., in *Apoc.*, libr. X (Ib. XIII, 653, 418, sq.).—Primas., in *Apoc.*, libr. V (Ib. X, 338).—Ambros. (?), de *Instit. Virg.* 73, cap. XI (t. II, 265, sq.).—Id. (?), de *Sacram.*, libr. V, cap. I, 1 (Ibid., 373).—Épiphân., *adv. hæc.*, t. I, hæc. 62 (t. I, 519).—Origen., in *Joann.*, t. I, 22, 34, 35; in *Rom.*, libr. IX, 39 (t. IV, 21, 34—36, 661).—Clem. Alexandr., *Pædag.*, libr. I, 7; et *Strom.* IV (p. 119, 635; t. I).—Tertullian., de *Monogam.*, 5.—Etc.

Le Dante, lorsqu'il peint les joies du ciel, affecte de rappeler ce titre de Notre-Seigneur, comme l'a fait le vitrail de Bourges.

*Parad.* IX, 86, 87:

« . . . Signor mio  
Ove ogni ben si termina e s'inizia. »

Ib. XXVI, 16—18.

« Lo ben che fa contenta questa corte  
Alfa et omega è di quanta scrittura  
Mi legge amore e levemente e forte. »

L'ancienne hymne, si majestueuse, *Sancti venite* (ap. Daniel, *Thesaur.*, I, 194) fait aussi précéder de ce nom l'annonce du jour qui doit consommer les temps.

Alpha et omega  
Ipsæ Christus Dominus  
Venit venturus  
Judicare homines. »

(1) Apoc. XXI, 9; XIX, 7, 9.

(2) Cantic. I, IV, VII, etc. Cs. Prov. V, 19.

(3) Isai. LXVI, 10—13; XLIX, 15. Cs. Osee, II, 14.—Isai. LX, 16.—Exod. III, 8.—Numer. XIII, 28.—Etc., etc.

(4) Augustin., *contr. Faust.*, libr. XII, cap. 47 (t. VIII, 250).  
« . . . Ibi (in disciplina catholica) sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ absconditi, qui nulli aperiuntur si sibi per maternam carnem trajectum cibum, id est per apostolica et prophetica ubera, lactis alimenta contempserit. Etc. » Cs. I Cor. III, 2.—I Petr. II, 2.—Etc.

Isidor., in *Gen.* (XLIX, 25), cap. XXXI, 57 (t. V, 356). « *Benedictionibus uberum*, sive duorum testamentorum : quorum altero nunciatus est (Filius), altero demonstratus. » Cs. Apon., in *Cantic.* (I, 12), libr. III (Bibl. PP. XIV, 112).—Honor. Augustodun., in *Cantic.* (Ibid. XX, 1158, sq.).—Irimbert., in *Cantic.* VII, 3 (D. Pez., *Thesaur.*, t. II, P. I, 412).—Etc.

(5) Honor. Augustodun., in *Cantic.*, passim (Bibl. PP. XX, 1164, 1168, 1172, 1201, etc.).—Etc. Cs. Hebr. XII, 23.

(6) On pourrait étendre plus loin la portée de cette observation. L'étoile des artistes chrétiens régnait partout avant l'époque que je signale; et si les héraldistes avaient été fidèles au vieux blason, l'étoile à cinq pointes serait une preuve d'armoiries modernes. Mais on a modifié les anciennes formes pour l'amour de ce symbole nouveau; le changement des étoiles a entraîné celui des molettes d'éperon, et les armoiries se plièrent à cette fantaisie de la mode avec une mystérieuse souplesse dont je n'ai pas à chercher les raisons en ce moment.

(7) Apoc. I, 16, 20; II, 1; III, 1. Cs. n° 129 (p. 220, 221).

étaient dans la droite du Fils de l'homme lorsqu'il se fit voir à saint Jean avec le mystérieux appareil qui ouvre les scènes de l'*Apocalypse*. L'explication de ce signe est donnée au prophète dès le commencement, et il nous l'a transmise. Ce sont les anges des sept Églises de l'Asie Mineure qui étaient tout spécialement confiés à la sollicitude du disciple bien-aimé, et, sous cette indication déterminée, c'est l'universalité des pasteurs de l'Église (1). Les sept nuages suspendus au-dessus des sept étoiles, comme pour indiquer une protection spéciale de Dieu (2) sur les dépositaires du ministère apostolique, me paraissent correspondre à l'expression adoptée fréquemment dans les représentations de Notre-Seigneur, lorsqu'on peint sept colombes qui l'entourent ou se reposent au-dessus de lui (3). C'est le septuple Esprit de Dieu, ou, autrement, la plénitude des dons de l'Esprit divin. Isaïe avait dicté cette figure mystique (4), lorsque, annonçant cette fleur sacrée, ce rejeton (5) bienfaisant qui devait couronner la tige de Jessé, il montrait l'Esprit de sainteté (6) se reposant sur lui.

(1) Ambros. Authp., in *Apocal.* (I, 16), libr. I (Bibl. PP. XIII, 426). «... Quia vero septem non numero sunt, sed significatione universalitatis, nimirum omnes Ecclesie predicatorum illa species comprehendit... sicut septem candelabra non solum septem Asiae ecclesias, sed unam atque universalem Ecclesiam designant. Etc.» Id. *ibid.* (I, 20), libr. II (Ib., p. 430). «... Constat namque et verum est, quod Veritas exposuit, septem stellas septem esse angelos ecclesiarum; id est universalis Ecclesie septiformem predicantium ordinem.» — Id. *ibid.* (Ibid., 411).

Rupert., in *h. l.*, libr. I, «Septem stellae, ut infra scriptum est, angeli sunt septem ecclesiarum, id est omnes praesules omnium ecclesiarum.» Cs. Victorin. Petavion., *Schol. in Apoc.* (Galland. IV, 53). — Berengaud., *l. cit.*, vis. I (Ambrosii opp., t. II, *Append.*, 499, 502, 504). — Etc., etc.

Rien n'est plus fréquent parmi les SS. Pères que d'attribuer au septénaire le sens d'universalité. Il ne faut pas s'étonner de voir Ambroise Ansbert (ou Anthpert) appliquer aux prédicateurs ce que Rupert, entre autres, semble restreindre aux évêques; l'enseignement étant une fonction propre de l'épiscopat, le ministère de la parole est dans l'Église un épanchement du droit pastoral. Aussi, le bréviaire nous fait-il réciter pour tous les saints évêques ces paroles : *Omnia terra doctrina ejus repleta est*. La symbolique chrétienne exprimait la même pensée en plaçant un livre dans la main des évêques et dans celle des docteurs, indifféremment; et, si je ne me trompe, c'est ainsi qu'on doit expliquer les sept personnages qui portent chacun un livre, à la droite du Fils de l'homme, dans le premier groupe du vitrail de Bourges. Selon moi, ce seraient les pasteurs et les docteurs de l'Église, sauf meilleur avis, conformément au texte de l'*Apocalypse*. La couronne que porte l'un d'eux ne doit faire nulle difficulté; écoutons Alcuin (ap. Mai, *Nov. collect.*, *Vatic.*, t. IX, p. 264) expliquant le titre de *Princeps regum terrae* (Apoc. I, 5) que saint Jean donne au Fils de l'homme. «Reges vero, aut omnes sanctos dicit, qui se bene regere noverunt; aut certe predicatorum, qui bonis se sociant, sed super malos erigunt: sicut Petrus super Ananiam (Act. V); et Paulus sceptrum vibrat dicendo (I Cor. IV, 21): *Quid vultis? In virga veniam ad vos.*» D'ailleurs saint Jean parle au même endroit du *sacerdos regis* que Jésus-Christ a donné aux siens. (Apoc. I, 6. Cs. I Petr. II, 9).

Il me semble retrouver une seconde fois sept personnages avec leurs livres au pied du groupe supérieur. Là, cédant la droite à saint Pierre qui introduit les pécheurs dans le ciel en vertu du *pouvoir des clefs*, ils paraissent admirer le bonheur de ces hommes qu'une vie coupable (ils n'ont point de nimbe) n'exclut pas cependant du royaume de l'Agneau, grâce au sacrement de la réconciliation.

On peut remarquer que dans ce vitrail le nimbe est partout, excepté dans les deux tableaux (le Baptême et la Pénitence) où paraissent des hommes qui viennent chercher la rémission de leurs péchés. Car il est permis de penser que dans le médaillon consacré à l'*épouse de l'Agneau*, les couronnes suppléent le nimbe.

(2) La forme de *convention* que l'on a donnée à ces nuages ne doit pas arrêter le spectateur. Il la rencontrera dans un grand nombre des vitraux que reproduit ce volume; et, faute d'interpréter ainsi ces tubercules singuliers, il faudrait renoncer à l'intelligence d'un artifice *schématique* qui se reproduit maintes fois dans les monuments antérieurs au xv<sup>e</sup> siècle. La protection particu-

lière du Ciel, la manifestation de la présence divine, s'expriment communément à cette époque par une sorte de ruban ondulé, ou par une main qui semble percer la voûte des cieux, ou par une espèce de nœud mamelonné qui s'abaisse sur le personnage vers lequel est censée se diriger l'action de Dieu. Cs. Pl. I, *passim*, Pl. III, VIII—X, XI B, XIV, XVI A, etc. — *Études* VII, E; VIII, 6, 7; XIII, B, D, etc.

(3) Cs. *Études* VI, fig. D; XII, fig. H.

(4) J'affecte de substituer ce mot de *mystique* à celui de *mystérieux* qui pourrait être mal interprété. Le *mystère des figures* employées sans cesse par l'art et par le langage chrétien, durant les âges de foi, n'avait rien qui ne fût extrêmement populaire. La forme était mystérieuse, si l'on veut; mais comme l'intelligence de ces symboles n'était voilée pour personne, comment qualifier de *mystère* ce que percevait tous les jours et partout le plus vulgaire regard? C'est un caractère remarquable de la religion de Jésus-Christ, que d'avoir rendu le mystère familier aux femmes et aux enfants. Ce fait inouï jusqu'alors appelait une expression nouvelle. Les idiomes classiques de l'antiquité païenne ne nous en ont fourni que la matière première, si je puis ainsi parler; car, outre la nuance de signification que nous y avons mise, que dire de cet épanouissement que nous montrent le verbe *mystificare* du x<sup>e</sup> siècle, le *mysticisme* et la *mysticité* des vocabulaires modernes? Le christianisme n'a plus voulu de mystère que là où l'esprit humain ne saurait atteindre; et alors même, à défaut de l'intelligence (que nous ne pouvions obtenir) il nous a du moins livré l'exposé des vérités supérieures qui nous importaient le plus. Hors de là, ce que l'antiquité eût appelé *mystère* n'est plus dans l'Église qu'une forme majestueuse pour revêtir noblement les choses saintes sans les voiler; ce n'est plus qu'une sorte d'*étiquette* respectueuse qui traite avec distinction les objets d'un ordre supérieur, ou un langage qui s'efforce d'atteindre, par un ordre à part d'expressions consacrées, ce qui échapperait aux signes ordinaires.

Or, ce langage hiératique étant précisément fait pour être divulgué, le titre de *mystérieux* lui va mal; celui de *mystique* est le seul qui lui convienne.

Je ne dis pas que beaucoup de ses formules ne soient tombées à l'état de mystère pour nous; mais pourquoi avons-nous été si malavisés que de désapprendre la langue de nos pères? Prétendre aujourd'hui qu'ils aient pu broncher sur ce qui nous embarrasse en cela, c'est imaginer qu'ils aient pu ne pas savoir lire ce qu'ils faisaient écrire partout à grands frais. Cs. n° 79 (p. 141).

(5) 722 Servator, Sarculus, Isai, XI, 1. Cs. Matth. II, 23. — Exod. XXXIV, 7: «Qui custodis (722) misericordiam in millia, qui auferis iniquitatem et scelera atque peccata, nullusque apud te per se innocens est.» — Stolberg, *Gesch. d. Relig. J. C.*, t. V, 61. — Salmeron, in *Matth.*, l. cit. — Lactant., *Divin. institut.*, libr. IV, cap. 13 (ed. cit., t. I, 305). — Etc.

(6) Isai., l. cit., 1—3. «Et egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet. Et requiescet super eum spiritus Domini. «Spiritus sapientiae et intellectus, spiritus consilii et fortitudinis, spiritus scientiae et pietatis; et replebit eum spiritus timoris Domini.»

On voit dans ce texte l'esquisse antique de la peinture si noblement variée par les peintres du moyen âge, dans leurs *arbres de Jessé*, dont nous avons donné à dessein un spécimen

Mais pourquoi ce septuple Esprit de Dieu serait-il représenté par ces nuages qui s'abaissent sur les sept étoiles? J'ai dit que cette expression avait une foule d'analogues dans l'art du moyen âge. Rupert(1) et saint Victorin de Pettau autoriseraient au besoin mon interprétation; et dans l'intervalle des neuf siècles qui séparent ces deux auteurs, il serait aisé d'en rallier bien d'autres. Nous n'avons donc plus à parler de ce point, si ce n'est pour montrer en peu de mots comment cette figure d'Isaïe est exposée par les écrivains ecclésiastiques. On voit bien que ces détails reviendront à dire comment la représentation quelconque du septuple Esprit de Dieu était entendue au moyen âge.

Pour être courts, disons que c'était une expression mystique du nom de CHRIST, c'est-à-dire de cette onction sacrée au-dessus de tout langage humain, qui devait dans le Fils de l'homme(2) abroger et remplacer l'unction figurative de l'ancien sacerdoce(3). Le sacre des rois de Juda et les consécutions sans nombre du rite lévitique n'ont leur raison que dans le CHRIST, fils de David et Fils du Dieu vivant; mais comme ces onctions annonçaient ce seul véritable Oint du Seigneur, elles trouvent leur terme à sa venue, et c'est de lui désormais que toute grâce, toute vraie dignité, descend sur nous. Car en lui habite la plénitude de l'Esprit qui avait animé les prophètes, sanctifié les pontifes et dirigé les chefs du peuple de Dieu; et c'est de sa plénitude que s'est épanchée sur nous la grâce et la vérité(4).

parmi les vitraux que reproduit la planche d'Étude XII (fig. H).

(1) Rupert., in *Apoc.* (II, 1), libr. II. « Hic jam septem spiritus Dei loqui incipiunt... nam qui dicit, ipse quidem est Filius hominis... qui habet septem spiritus Dei (III, 1)... Sed perpende quia per singula septem locutionum suarum capitula clamat sic (Apoc. II, 7, 11, 17, 29; III, 6, 13, 22): Qui habet aures audiat quid Spiritus dicat ecclesiis. Septem ergo loquantur spiritus Dei, loquente hic uno Filio hominis, sive Filio Dei...; quia videlicet iste Filius hominis propositus est ad imitandum Ecclesie Dei, habens in se septem spiritus Dei.

« Loquitur hic ecclesiis primo loco spiritus timoris, secundo spiritus pietatis, tertio spiritus scientie, etc., etc.

Id., *ib.* (I, 4), libr. I. « Nonnullis visum est dicta hæc de persona Filii debere intelligi... et nullam hic personæ Patris mentionem fieri, sed tantummodo Filii et Spiritus sancti... Spiritus sancti in eo quod ait (Apoc. I, 4): et a septem spiritibus qui in conspectu throni ejus sunt. Etc., etc.

« A septem spiritibus, id est a septiformi Spiritu. Ita vero dicens, prioris scripturæ vultum respicit, ubi sic scriptum est (Isai., I. cit.). Et requiescet super eum Spiritus Domini: spiritus sapientie et intellectus, etc., etc. Et hic nimirum opportune ad illius scripturæ faciem respexit: præsertim quia is de quo propheta loquebatur, flos qui ascendit de radice Jesse, agnus Dei, idemque leo fortis, eorumdem septem spirituum super se requiescentium fortitudinem simul et claritatem significabat. Etc., etc.»

Victorin. Petavion., *Schol. in Apoc.* (Galland, IV, 52), I, 4. « Et a septem spiritibus... septiformem Spiritum in Esaia legimus: spiritum videlicet sapientie et intellectus, etc., etc. » Plusieurs endroits de ces textes prêteraient à penser que Rupert avait lu le commentaire d'Aleuin. *Cs. Nov. collec... Vatic.*, t. IX, p. 263, etc.

*Cs.* Ambros. Authpert. (Bibl. PP. XIII, 414).—Berengaud., *vis.* I (loc. cit., p. 500)—Augustin., in *Joann.* (XXI), tractat. CXXII, 8 (t. III, P. II, p. 813).—Etc.

(2) Ps. XLIV, 8.—Hebr. I, 9.—Dan. IX, 24.—Act. IV, 27; X, 38.—Luc. IV, 18.—Etc.

(3) Dan. IX, 24, 27.—Hebr. V, VII—X.—Etc.

Dan. IX, 26: Ἐξολέθη ἡ σέβαστις Χριστοῦ. Conformément à cette version, les SS. Pères ont lu souvent dans le texte d'Isaïe (requiescet super eum Spiritus Domini, ἀναπαύσεται ἐπ' αὐτόν), non-seulement l'habitation de l'Esprit saint en Jésus-Christ, mais la cessation de ses dons pour le peuple juif.

Justin. M., *Dial. c. Tryph.*, 86—88 (Galland, I, 544). Ἀναπαύσεται ὁ θεός, τὸ ἅγιον πνεῦμα, κ. τ. λ. Hieronym., in *Daniel.* IX, 24 (t. III, 1111—1117) «... usque ad Christum ducem, non alios arbitramur quam principes qui... judaico populo præfuerunt: hoc est ἀρχιερεῖς et pontifices quos christos, ab eo quod uncti sunt, Scriptura cognominat. Etc... Defecit hostia et sacrificium; quidquid enim in templo postea (post passionem Domini) factum est, non fuit sacrificium Dei sed cultus diaboli. Etc... Adimplentur sexaginta duæ hebdomades... in diem nativitatis Christi. Et manifestata est justitia æterna, et unctus est Sanctus sanctorum, id

est Christus; et signata est visio et prophetia... Quid est autem quod dicit signari visum et prophetiam? Quoniam impleta est prophetia per adventum ejus... quoniam ipse est signaculum omnium prophetarum, adimplens omnia quæ retro de eo propheta nunciabant. Post adventum enim et passionem ejus jam non est visio neque prophetia... Et signabitur visio et prophetia ut nequaquam propheta inveniatur in Israel, et ungetur Sanctus sanctorum de quo in Psalterio legimus (Ps. XLIV, 8): Propterea unxit te Deus oleo lætitiæ pro consortibus tuis.»

Id., in *Isai.* XI, 1; LXI, 1 (Ibid., 99, 100; 455).—*Cs.* Ignat., ad *Ephes.*, 17 (Galland, I, 269).—Lactant., *Divin. institut.*, libr. IV, cap. 7 (t. I, 287, sq.).—Ambros., *de Sp. s.*, libr. I, cap. 9 (t. II, 621, sq.).—Hilar. Pictav., in *Matth.* XII, 43 (t. I, 732—734).—Anastas. Abb., *Contr. Jud.*, 3 (Mai, *Nov. coll. Vatic.*, VII, 224, sq.).—Bed., in *Luc.* IV, 18 (t. V, 248, sq.).—Petr. Venerab., *Contr. Jud.* (Bibl. PP. XXII, 983, sq.).—Arnold. Bonæ-Vall., *de Unct.* (Cyprian. Opp. *Append.*, cxxiii, sqq.).—Rupert., in *Isai.*, libr. I, cap. 14.—Honor. Augustodun., in *Ps.* XLIV, 8 (D. Pez, V, 922, sq.).—Etc.

(4) Joann. I, 14, 16. *Cs.* Act. IV, 27; X, 38.—Hebr. I, 8, 9.

Ainsi, les sept colombes, les sept étoiles, les sept lampes, etc., peuvent être prises comme expressions équivalentes pour représenter l'unction divine, l'esprit de prophétie, de révélation, d'inspiration, etc. *Cs.* Bæhr, *Symbol. d. mos. Cult.*, t. I, p. 443.—*Apoc.* III, 1; V, 6; XIX, 10; XXII, 16, 17; I, 10, 12.—*Zach.* III, 9; IV, 2, 10.—Etc.—Ansaldo, *de Bapt. in Sp. sanct.*, passim.

Malgré cette interprétation, qui est, je crois, l'unique véritable, et qui convient à la plupart des peintures où se voient les sept esprits, on trouvera les sept colombes peintes à Fribourg en Brisgau (Étude XII, fig. C) autour du nimbe de la sainte Vierge. Était-ce à cause de l'enfant Jésus qu'elle porte sur ses genoux, ou bien n'est-ce qu'une traduction exagérée des textes: *Gratia plena*, et *Spiritus sanctus superveniet in te*, etc. (Luc. I, 28, 35)? S'il s'agissait réellement de l'enfant Jésus, pourquoi transporter son attribut à Marie? Mais si ce n'était au moins cette excuse, il faudra convenir que ce symbole perd beaucoup de son ancienne gravité, par l'emploi qu'on en fait dans cette verrière, laquelle, d'ailleurs, est d'une époque où la suffisance des artistes commençait à leur persuader qu'ils pouvaient se passer des avis de la théologie. Certes, il y a loin d'une pareille peinture à celle de Suger (Étude VI, fig. D), et aux expressions de saint Grégoire le Grand, que voici. Gregor. M., in *libr. Reg.* (I, III), libr. VI (t. XIII, 377, sqq.). «... Quid vero Samuel, nisi... novorum prædicatorum ordinem, signat? Quid vero David, nisi Redemptorem, signat? Ad eum ergo ungendum Samuel mittitur. Ungere quippe eum est ejus incomparabilem sanctificationem ignorantibus prædicare... Hunc namque ungebat, qui dicebat (Col. II, 9) quia ei se infudit omnis plenitudo divinitatis corporaliter. Sed quid tantum novos prædicatores ad ejus unctionem recipimus? Quam etiam veteres tam venerabiliter unxisse videamus. Quid enim melius ac suavius redolet quam illud quod in eo propheta Isaïas effudit, dicens (Isai. XI, 2): Requiescet super eum Spiritus Domini: spiritus

136. Par le défaut même de signature, je crois reconnaître les donateurs; car l'aspect général de toute la composition rappelle sensiblement le cérémonial des *Chevaliers pathmiens* ou d'*Occident*. Il se pourrait faire que dans le vitrail du Jugement dernier (Pl. III), les fonctions sacerdotales représentées au-dessous de la résurrection, aient indiqué le clergé comme donateur, tout en rappelant les sacrements que dispense le ministère ecclésiastique. Mais pour la verrière de l'*Apocalypse* l'absence de toute indication semble donner lieu de conjecturer que les tableaux en disent assez au spectateur entendu (1). J'imiterai cette discrétion affectée, me réservant de traiter plus tard les questions historiques auxquelles cet aperçu pourrait conduire (2).

Je n'en dirai point davantage sur ces tableaux majestueux et pleins de sens. C'est beaucoup de rapidité, il est vrai, pour un sujet si fécond; car j'avoue que ce vitrail exerçait sur moi une sorte de fascination, lorsque, dans la cathédrale de Bourges, je m'asseyais devant ce grand spectacle. Plus d'une fois il m'est arrivé d'y oublier la fuite des instants, fixé que j'étais par la magie d'un enseignement si grave et si ample. Le lecteur ne sera peut-être que plus à même de partager mes impressions, par suite de la brièveté à laquelle j'ai tâché de me réduire dans l'exposition des pensées que les peintres verriers ont voulu nous transmettre.

*sapientia et intellectus, etc., etc. Hinc item. . . David ei loquens, ait (Ps. XLIV, 3) : Speciosus forma præ filiis hominum, diffusa est gratia in labiis tuis. Et post pauca : Unxit te Deus tuis oleo lætitiæ præ consortibus tuis. Hunc autem Daniel unxit, et omnis unctionis sacramentum Judæis præbuit, dicens (Dan. IX, 26) : Quam venerit Sanctus sanctorum, cessabit unctio vestra. Etc.*

(1) Les expressions et les formes apocalyptiques de toute espèce sont semées à profusion dans la pragmatique des *Chevaliers d'Occident*, ou, pour mieux dire, leur formulaire de réception ne se compose que de cela. C'est le septénaire reproduit sans cesse, soit dans le langage, soit dans les actions; c'est le livre mystérieux, l'épée à deux tranchants, les étoiles, la cuve pleine d'eau; ce sont les vingt-quatre vieillards, les paroles et les figures empruntées à la narration de saint Jean (*Apoc.* VII, 14; V, 4, 12; VI—IX; X, 16; etc.), et quantité d'autres détails calqués originairement sur l'*Apocalypse*.

(2) Ce même projet m'a fait déjà passer rapidement sur l'indication des *Chevaliers Rose-Croix*, pour ne point entamer comme

au hasard ce qui demande à être examiné mûrement. Je devais signaler ces traces, et je ne pouvais que les signaler. Je ne prétends point cependant être assez heureux pour que nul ne blâme mes réticences. Se voir taxé de diffusion par les uns et d'excessive brièveté par d'autres, c'est le sort presque inévitable de quiconque entreprend le premier un travail auquel se rattachent divers genres d'intérêt. Chaque savant voudrait y trouver traité à fond ce qui fait l'objet spécial de ses études; et, dans cette préoccupation, il s'impatiente de tout avantage donné à d'autres matières. Le lecteur moins instruit désirerait, au contraire, que tout fût mené de front sans profondeur. Quant à l'auteur, lequel, du reste, est sujet à se tromper aussi bien que les critiques, il est tout simple qu'il préfère l'avis des savants, mais pour en réclamer le bénéfice en faveur des études qui ont fixé son affection. Tout ce qu'on peut alors exiger de lui, c'est qu'il ne prétende pas avoir épuisé le sujet, et qu'il reconnaisse la direction un peu exclusive que prennent nécessairement ses recherches. Cs. n° 73 (p. 132).